



Procès-verbal du Bureau Directeur 15 mai 2023 (en visio-conférence)

Présents : AURAMBOUT Stéphanie, CORDURI-DAVIET Valérie, GALLET Bernard, KERNEIS Hervé, HARENT Eliane, RIPERT Alain

Absent : Carine MOREL

Excusés : COLOMBANI Frédéric, COURTOIS Éric, PEAN Patrick, CADEI Franck

Participant : SENELOZE Daniel, MOUSNIER Géraud

La séance est ouverte à 19h15 sous la présidence d'Alain Ripert.

RESSOURCES HUMAINES

Dans le cadre des missions de Géraud Mousnier et renseignement pris auprès de services juridiques, si la délégation n'est pas une obligation, elle est souhaitable.

Cette délégation de pouvoir, afin de remplir les missions sur les ressources humaines, est signée depuis le 29 avril 2023.

Deux personnes sont en contrat en CDD sur les pôles espoirs avec des missions sur l'ITFE. Les entretiens ont eu lieu semaine dernière entre Géraud, Bernard et le PPF. Ils donnent toute satisfaction avec quelques points d'amélioration à apporter.

Il est acté par les personnes présentes de transformer leurs CDD en CDI. Le quorum n'étant pas atteint un vote électronique a été fait :

1. Emplois de Lucas et Romain qui sont en CDD ; suite aux entretiens, il y a eu confirmation qu'ils satisfont tout le monde. Proposition de poursuivre leur contrat en CDI (fin du CDD 27 /08/2023)

[Plus de détails](#)

● Oui	9
● Non	0
● Abstention	0



Ce point est adopté.

Chloé Masseron a commencé le 1^{er} mai, en alternance. Un point sur ses missions a été fait (contenu, organisation et suivi). Des comptes-rendus seront faits régulièrement. Il est envisagé qu'elle puisse se rendre une semaine sur chacun des stages.

La CCNS a augmenté au 1^{er} avril 2023 (2 %) ; cette augmentation est appliquée sur la base de la CCNS avec prise en compte des particularités sur certains contrats.

Afin de rattraper l'inflation la ligue propose une augmentation des salaires en septembre

Point acté par les personnes présentes ; n'ayant pas le quorum un vote électronique est mis en place :

Ce point est adopté.

2. L'augmentation de la CCNS a été appliquée au 01/04/2023, pour autant l'inflation est plus importante. La CCNS prévoit un plus de 20 € au 1/07/2023, mais la ligue souhaiterait faire en septembre une augmentation complémentaire,

[Plus de détails](#)

● Oui	9
● Non	0
● Abstention	0



Ce point est adopté.

Autres emplois / alternants : après échange avec les différents services et commissions, un besoin de 4 alternants est ressorti (en sus de Chloé) :

- Arbitrage sur le volet administratif (tâches de Boris ou actions non faites à ce jour)
- Partenariat / communication (Bac +2, voire plus / marketing, communication) afin de lancer ce poste de partenariat. Il est important de trouver un partenaire qui nous apporte des produits et pas uniquement une réduction sur les équipements. Sur 2023, le budget a été réduit sur les équipements, sauf à trouver une nouvelle entrée financière
- ITFE, pour le remplacement de Lucia (pérennisation du fonctionnement)
- Finances

Un étudiant issu de AMOS pourrait être un profil qui conviendrait au poste de partenariat : point à voir.

Un redéploiement des missions de Boris est à mettre en place.

Un travail de suivi de la facturation, de l'encaissement sur toutes les factures de la ligue. Il est important que tous les services soient facturés et encaissés. Un groupe de travail doit être mis en place afin de prioriser ce fonctionnement. Des processus sont à mettre en place impérativement.

La mise en place de processus unique prendra un temps complémentaire à ce jour qui pourra être absorbé par la mise en place d'alternance (du devis à l'encaissement).

Nous devons sans doute passer par la mise en place de bons de commande afin de mieux suivre les flux financiers.

Des réunions ont lieu entre les DGS de toutes les ligues et permettent d'échanger sur des procédures mises en place par chaque territoire.

A étudier si l'alternance arbitrage pourrait être partagée avec le service finances.

Il est proposé une journée séminaire avec tous les salariés et la mise en place d'ateliers ; journée qui sera suivie par une autre journée d'échanges avec les élus sur les différents processus à mettre en place (seconde journée plutôt un samedi).

Un point sur les missions et la projection sur la saison est en cours.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Bertrand Gille sera le représentant de la FFHB lors de l'AG.

Les frais d'accompagnement de JAJ, avec 3 niveaux d'accompagnement sont à la charge de la ligue. Nous ne disposons pas d'un état des lieux pour chaque niveau, ni de l'impact budgétaire. La mise en application pour la saison sportive est difficile.

Les personnes présentes souhaiteraient que ce projet soit voté sur le principe pour une application saison n+1.

Nous n'avons pas eu l'estimation du surcoût de l'indemnité kilométrique.

L'augmentation du tarif kilométrique est à la charge des clubs.

AUTRES POINTS

Un contact sera pris entre la FFHB et les élus de Clermont-Ferrand afin d'étudier la mise en place d'une compétition nationale, comme cela avait été initié.

Dossier de prud'hommes d'Ali Mani : il a été débouté et a fait appel le 4 mai ; après complétude des dossiers, les prud'hommes auront deux ans pour statuer. Le médecin du travail l'a déclaré inapte sans reclassement possible. Nous serons aidés par notre cabinet d'avocats pour la procédure à suivre. La CPAM prend en charge le salaire sur le 1^{er} mois ; la suite sera prise en charge par la ligue.

Déroulé de l'AG : un point sera fait lundi prochain (qui intervient / quel sujet).

DLA (accompagnement avec le CROS) : la ligue a été retenue et le processus va être lancé avec 2 journées individuelles et 2 journées collectives. Cet accompagnement est fait par un salarié (Géraud) et un élu (référént). Un appel a été fait pour un élu. Cet accompagnement porte sur la gouvernance et plus particulièrement sur le bénévolat.

Le CD 74 procède à un accompagnement en septembre par le biais de France Active (via le CDOS) ; est-ce du même genre ?

Cet accompagnement a été proposé par le CROS et l'AFDAS. Après des échanges de mail entre les membres du BD, la ligue a candidaté sur ce projet.

Le compte-rendu du BD est validé à 9 voix pour, 0 abstention, 0 contre.

Fin 20h45

Eliane HARENT, Secrétaire Générale

Alain RIPERT, Président

